



**COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Vos contacts CFDT :

Laurent Hackenheimer 06 24 47 26 88

Françoise Guedj 06 85 50 43 05

Abdel Mhari 06 20 65 24 89

Franck Guédé 06 15 14 55 54

Jean-Louis Ettinger 06 85 93 57 91

Jean-Marc Dubois 06 77 77 99 24

Lionel Gauvrit 06 21 76 57 41



NC NUMERICABLE 23 octobre 2014

DES AVANCEES, BIENTOT DES ELECTIONS

Enfin ! Après de nombreuses demandes, nous avons finalement obtenu la possibilité de poser des RTT en demi-journées !

Par ailleurs, 11 RTT ou journées de repos compensateur par an pourront être déposés sur le Compte Epargne Temps (CET).

De plus, jusqu'à 11 RTT ou journées de repos compensateur par an pourront être monétisés via le CET, à condition qu'ils aient été acquis et déposés dans l'année civile.

La CFDT avait aussi demandé que la durée de validité des RTT soit plus longue : nous avons obtenu la suppression du délai de 6 mois pour la prise des RTT et que le plafonnement passe de 9 à 12 jours. Nous pourrons les prendre entre septembre et juin de l'année suivante, avec une tolérance pour les collaborateurs d'une ancienneté inférieure à 1 an.

Pour des raisons techniques liées au Web RH, ces avancées doivent être mises en place au 1^{er} avril 2015.

Ce n'est pas tout : la CFDT a obtenu gain de cause sur un sujet qu'elle défend de longue date : revoir le statut de certains cadres au forfait jour.

Selon leurs situations, les cadres au forfait qui effectuent des tâches de cadres soumis à horaires fixes pourront, s'ils le souhaitent, changer de statut et bénéficier d'heures supplémentaires ou de récupérations.

Quant au rachat de SFR et à ses conséquences, les rumeurs les plus fantaisistes continuent à circuler, relayées par certaines organisations syndicales.

La CFDT, première organisation syndicale sur l'ensemble Numericable / SFR, communiquera les informations dont elle aura connaissance **dès lors qu'elles s'avéreront réellement fiables.**

POUR ETRE MIEUX INFORMES, MIEUX DEFENDUS ET FAIRE AVANCER VOS DROITS, SOUTENEZ LA CFDT LORS DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

LE PREMIER TOUR AURA LIEU DU 10 AU 14 NOVEMBRE

NOUS POUVONS CONSTRUIRE ENSEMBLE !